



Enfin une rencontre tout en douceur !
La plupart des bénévoles qui ont œuvré pour la réalisation du verger communal se sont retrouvés pour un repas partagé. Les bêches, pioches, râteaux sont restés rangés et toujours dans cette même ambiance de convivialité, chacun a fait goûter sa spécialité culinaire. Ce fut un beau moment de partage !

En concertation avec les enseignantes et leurs élèves, les jardiniers ont choisi d'appeler ce lieu :
"Verger de l'amitié".

Un magnifique panneau est en cours de finalisation pour accueillir les visiteurs.

Si vous souhaitez vous impliquer un peu ou beaucoup au sein de cette équipe, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Vous êtes toutes et tous les bienvenus car après les plantations, il y a l'entretien.

Nous remercions la famille Perret Giroud qui a gentiment fait don de la citerne bien utile pour préserver ce jardin.



INFORMATIONS MAIRIE
Vie Communale



Recensement :
Toute personne garçon ou fille de nationalité française doit se faire recenser à la mairie de son domicile **dans les 3 mois qui suivent ses 16 ans.** Les pièces à fournir sont : le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Cette démarche est **obligatoire** et permet l'inscription à la plupart des examens (baccalauréat, BEP, CAP) ou à l'examen du permis de conduire.

Incivilités :

Notre commune, comme d'autres, fait face à une recrudescence des dépôts sauvages que le service technique doit nettoyer régulièrement. Ces actes d'incivilités sont préjudiciables à l'ensemble de la collectivité et constituent une atteinte à l'environnement. Nous rappelons que l'abandon ou dépôt de déchets par un particulier transportés en véhicule, est passible d'une amende d'un montant maximum de 1.500 euros, (l'article R635-8 du Code pénal repris par l'article R541-77 du Code de l'environnement). Nous comptons sur le civisme de tous pour utiliser les déchèteries mises à votre disposition.



Fermeture exceptionnelle de la mairie :
Vendredi 15 juillet.

Tout l'été, le secrétariat reste ouvert pour vous accueillir aux horaires habituels.

ETAT CIVIL
Vie Communale

Mariages :
Séverine PENEL et Alexandre BERTHET
Samira SAHLAOUI et Alexandre HOFMAN
Décès : Bernard LEIVA-MARCON

Impression réalisée par la Mairie de Saint Blaise du buis
Directeur de publication : Nathalie FAURE
Conception et rédaction : Commission communication.
Tirage à 450 exemplaires



Pour recevoir la Feuille du Buis en format numérique, veuillez en faire la demande par mail : m.stblaise@wanadoo.fr
305 rue de la Mairie 38140 SAINT BLAISE DU BUIS



UTILE

Permanences Mairie
Lundi 15h-17h
Mardi 10h-12h
Mercredi 10h-12h
Vendredi 16h-18h
Contact
04 76 65 65 00
m.stblaise@wanadoo.fr
www.saintblaisedubuis.fr

AGENDA

JUILLET
Samedi 16
Ballet aérien de libellules à Côte Manin 14h à 16h
Dimanche 17
Eveil à la nature pour les tout-petits (3-6ans) à Côte Manin 10h à 12h
Samedi 23
Osez la nature au crépuscule ! Côte Manin 20h à 22h

AOÛT
Jeudi 11
Balade rafraîchissante au fil de l'eau Côte Manin 16h à 18h
Vendredi 12
Don du Sang à la Halle de 16h à 19h
Vendredi 30
AG Tennis Espoir Club Salle Parménie

SEPTEMBRE
Samedi 03
Forum intercommunal des Associations à La Murette

Lundi 12
AG Sou des Ecoles à Réaumont

Vendredi 16
Cinéma plein air Réaumont

La Feuille de Buis

de Saint-Blaise-du-Buis



N°45 - Juillet 2022

MOT DU MAIRE
Vie Communale

L'école est finie. Nous avons dit au revoir à tous nos élèves de l'école primaire, et plus particulièrement aux CM2. Nous leur avons remis un petit souvenir de Saint Blaise du Buis pour les encourager sur la route du collège. Cette année, la Commission scolaire a décidé d'offrir une clef USB à l'effigie de la Commune.



Nous profitons des vacances estivales pour mettre en place le chantier pour la rénovation de la toiture de l'école ancienne. Dès le 11 juillet, seront installés des échafaudages périphériques avec filets de protection toute hauteur, barrières de sécurité et tunnels de protection de sortie. Toutes les précautions sont prises pour garantir la sécurité de tous. C'est un chantier important qui est financé à ce jour pour partie par le Département de l'Isère que nous remercions, et par la Commune.

Nous souhaitons remercier également la Préfecture et le Département à nouveau pour les aides octroyées pour la rénovation des tennis.

L'enquête publique pour la modification du Plan Local d'Urbanisme est terminée. Nous en sommes à la phase de préparation d'approbation par le Conseil municipal.

Bel été à tous et bonnes vacances !

DON DU SANG
Vie Communale

**Près de chez moi,
quelqu'un a besoin
de mon sang,
de plasma, ou de plaquettes ...
Je partage mon pouvoir !**

L'EFS appelle les donateurs en urgence : Merci de prendre rendez-vous sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> dès maintenant pour la collecte organisée à Saint Blaise du Buis

Vendredi 12 août de 16 h à 19 h à la Halle





Forum Intercommunal des Associations

Vie Associative

Cette année, les communes de La Murette, Saint Cassien, Réaumont et Saint Blaise ont décidé d'organiser en commun le Forum des Associations. La date à retenir est le :

Samedi 3 septembre de 9 h à 12 h

Rendez-vous à la salle polyvalente de la Murette pour rencontrer tous les acteurs du tissu associatif de notre bassin de vie. Venez nombreux soutenir et découvrir la richesse des activités proposées localement.



RAPPEL

Vie Communale

Les nuisances sonores



Les beaux jours sont là, l'envie de bricoler, le besoin de jardiner, de passer la tondeuse et de tailler les haies. Nous vous rappelons la réglementation du bruit fixée par arrêté préfectoral pour ces travaux :

BRUIT de voisinage

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Merci de veiller à ce que vos activités ne soient pas une gêne pour le voisinage.

Nous attirons l'attention des utilisateurs des infrastructures et notamment du city stade sur le respect des règles de vie collective. Le ballon est un jeu passionnant pour beaucoup, mais peut devenir une souffrance pour le voisinage. Merci donc de faire bon usage des équipements de divertissement mis à votre disposition sur la Commune.



CANICULE

Vie Communale

Canicule, fortes chaleurs : Adoptez les bons réflexes.

Le dispositif "Vague de chaleur" est destiné à prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule. Les recommandations sont adaptées en fonction de la carte de vigilance météo France.

La canicule peut avoir un impact sanitaire considérable. Il est donc primordial de bien s'en protéger. Certaines mesures doivent être mises en place surtout chez les personnes les plus à risque.

Le CCAS reste à votre écoute en cas de besoin au 04 76 65 65 00.



RENDEZ VOUS DES JEUNES DE BUIS

Vie Communale

Si vous avez entre 15 et 25 ans et que vous souhaitez participer à des animations festives, notez sur votre agenda :

Vendredi 15 juillet à 18 heures Salle La Sure



Une première rencontre est organisée en vue de fédérer des idées et de porter le projet d'une association type « Conscrits ».

Estelle et Baptiste vous attendront ... Réfléchissez dès à présent aux fêtes auxquelles vous aimeriez participer.



COMME UN MARRONNIER

Vie Associative

Comme un marronnier est une association qui vous permet de venir découvrir l'Eutonie à Saint Blaise du buis.

Il s'agit d'une approche corporelle qui permet d'accueillir les sensations de votre corps pour transformer les tensions en instants de détente et de bien-être.



Les exercices sont simples et accessibles à tous, quel que soit son rapport à son corps et sa « souplesse ». Dans un groupe où règne la bienveillance dans l'attention à soi et à l'autre, vous serez toujours le ou la bienvenue, et Maryse recherche pour vous les exercices les plus adaptés à votre situation et votre demande.

Au cours de cette année 2021/2022, nous avons testé un nouveau rythme à raison de 4 heures, un dimanche après-midi 1 fois par mois environ. Cela a permis un travail plus en profondeur sur une séance et surtout de participer en fonction de ses disponibilités ; chaque participant payant la séance effectuée.

N'hésitez pas à nous contacter à commeunmarronnier@gmail.com ou au 06.83.77.30.10

Maryse Blanchard



ESPOIR CLUB TENNIS

Vie Associative



Le club de tennis a profité cette saison des terrains rénovés et tous les pratiquants apprécient beaucoup ce nouveau revêtement très confortable.

Pour ceux qui ne connaissent pas le club, rappelons qu'il n'adhère pas à la fédération : le fonctionnement n'est qu'une pratique de loisir. Cependant dans un souci pédagogique, il propose des cours assurés depuis longtemps par notre fidèle professeur Philippe Jeanneret pour les enfants à partir du CP et les

adultes. **Ces cours se déroulent tous les mardis soirs de 16h45 à 21h45** par tranche de une heure de septembre à Noël et de mi-mars à fin juin. Ils se déroulent dehors ou dans le gymnase selon le temps. L'adhésion donne droit de jouer de septembre à septembre l'année suivante sur les terrains extérieurs tous les jours de la semaine sauf le mardi soir.

L'Assemblée Générale avec les inscriptions pour la **saïson 2022/23** aura lieu **le 30 août à 20 h** à la salle Parménie et cette année il faudra « renouveler » la présidente et la secrétaire ! Le club sera également présent au **Forum intercommunal des associations le 3 septembre**.

Enfin une information pour les parents des collégiens : le chèque jeune est remplacé par la carte "Tatoo" (gratuite). Elle donne droit à des réductions pour des inscriptions sportives, culturelles, artistiques. Le club adhère à ce dispositif, pour en profiter faire la demande sur le site www.isere.fr avant le 15 août.

Pour plus d'infos : tennisespoirclub@gmail.com

Bel été sportif à tous et Rendez-vous au 30 août !

Michèle Buisson, secrétaire du Club



ECOLE PAULETTE COLLAVET

Vie Communale



Le **1^{er} Concours des écoles éco-mobiles** était organisé par l'association ADTC « se déplacer autrement » et par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, le mardi 14 juin.

Ce concours était ouvert à toutes les écoles maternelles et élémentaires du Pays Voironnais. Les élèves des écoles inscrites étaient incités à venir à l'école à vélo, draisienne ou trottinette.

Tous les modes de déplacements ont été comptabilisés, mais c'est le plus haut pourcentage d'élèves cyclistes et trottinétistes sur le nombre d'élèves présents qui permettait le classement des écoles. Notre école avec 52 % de participation a été récompensée par un **label « Ecole écomobile »**.

Félicitations aux élèves de l'école Paulette Collavet et le rendez-vous est pris pour 2023 !

TENNIS DE TABLE

Vie Associative



Depuis septembre 2021, un nouveau club de Tennis de Table s'est installé sur la commune. Fondé par des joueurs expérimentés (et classés) ayant évolué dans d'autres clubs isérois, il s'est d'abord limité à la compétition pour sa première saison.

Et les résultats ont été au rendez-vous ! En effet, l'équipe inscrite en championnat a enchaîné 2 montées consécutives cette année !

Comment est-ce possible ? En France, le championnat par équipe de tennis de table fonctionne en 2 phases

sur la saison sportive (phase 1 de septembre à décembre puis phase 2 de janvier à mai). Cela permet de mélanger plus rapidement les équipes (montées et descentes en fin de chaque phase) en évitant les matchs retours et permet donc à des nouvelles équipes de gravir plus rapidement les divisions. Nos pongistes ont su en profiter en débutant en Départementale 1 en septembre 2021, puis Pré-Régionale en janvier 2022. A nouveau leader de leur poule en pré-régionale en cette fin de seconde phase, ils continueront leur route en **Régionale 3** dès septembre.

Ils ont également participé à la **journée des Titres** le dimanche 6 juin qui regroupait les premiers de chaque poule. Ils terminent sur la 2^{ème} marche « vice-champions de l'Isère de Pré-Régionale ». Sur les 39 clubs du département représentant 127 équipes de championnat, SBTT se hisse ainsi, parmi les 22 clubs isérois jouant au niveau régional, et ce, dès sa première année d'existence.



Loisirs et débutants dès septembre 2022

Désormais, le club a décidé de s'ouvrir aux loisirs et débutants de plus de 15 ans dès la rentrée sportive en septembre 2022. Alors, si vous êtes intéressé(e)s et souhaitez mieux maîtriser la petite balle blanche aux côtés des compétiteurs du club, vous pouvez consulter le site web de l'association (<https://saintblaise-tt.jimdosite.com>) et vous rendre au Forum des Associations intercommunal organisé le 3 septembre à La Murette.

La Présidente, Virginie Marzec

SOU DES ECOLES

Vie associative

Samedi 25 juin, il y avait un air de vacances à Saint Blaise du Buis.

Même si ce n'est pas encore tout à fait la fin de l'année scolaire, les enfants des deux écoles et leurs parents sont venus passer un bon moment lors de la kermesse organisée par le Sou des écoles.

Cette année, le Sou a renoué avec la version spectacle le matin et jeux l'après-midi et cette édition fût un grand succès. De nouveaux jeux et une belle météo ont largement contribué à cette réussite.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous **lundi 12 septembre pour l'AG** du Sou des écoles (20h à Réaumont), mais aussi le **vendredi 16 septembre pour la première édition « cinéma de plein air »** au théâtre de verdure de Réaumont.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet : <https://soureaumontsaintblaise.fr/>

Bonnes vacances à tous !

L'équipe du Sou



BASKET CLUB BAVONNE

Vie Associative

C'est avec une grande fierté que le Basket Club Bavonne a célébré la victoire de son équipe U15 Garçon en championnat d'Isère : Une belle saison tant sportive qu'humaine !



De plus, le BCB s'est vu accorder la labellisation de son École de Mini Basket, pilotée d'une main de maître par Maxime Labadie, assisté de Madjid, que tous les enfants connaissent et apprécient.

Saison 2022/2023 :

A la Halle, nous accueillerons toujours les équipes à partir de U7 (6/7 ans) à Séniors et nous inaugurerons 2 nouvelles sections le mercredi matin :

- **Basket Santé** grâce à notre label FFBB obtenu cette saison : pour un public plus âgé désireux de retrouver le plaisir sportif et convivial sans la contrainte physique : du basket sans opposition et sans contact, juste le plaisir du ballon orange et de la pratique d'un sport collectif.
- **Micro Basket** pour les enfants âgés de 3 à 5 ans, animé par Maxime : une pratique d'éveil et de développement psychomoteur.

Retrouvez le nouveau planning et le dossier d'inscription sur notre site internet www.bcb08.fr et sur notre page Facebook.

Nous vous retrouverons sur les terrains pour les moins de 9 ans lors de l'après-midi découverte le **samedi 3 septembre** à la Halle, à partir de 14 h, pour des séances d'essais gratuites. Pour les plus grands, les entraînements reprendront à partir du lundi 5 septembre selon les créneaux d'âges.

Espace Naturel Sensible : Côte Manin

Vie Communale

Le Département propose des rendez-vous nature en Isère tout l'été et jusqu'au 9 octobre 2022 : 200 animations et événements gratuits dans les Espaces Naturels Sensibles de l'Isère.



Sur la Commune, une animation spéciale petites bêtes aura lieu **samedi 16 juillet** de 14 h à 16 h sur le Ballet aérien des libellules. Venez à la rencontre des animaux qui peuplent la rivière et l'étang pour découvrir tous leurs secrets.

Dimanche 17 juillet de 10 h à 12 h : Eveil à la nature pour les enfants de 3 à 6 ans. Venez avec vos tout-petits pour les accompagner dans leurs premières découvertes. La nature est l'alliée parfaite pour éveiller leurs sens, développer leur motricité fine et globale et appréhender au mieux leur environnement.

Samedi 23 juillet de 20 h à 22 h : Osez la nature au crépuscule : Vous rêvez de découvrir la nature au crépuscule ? Rejoignez-nous sans bruit pour découvrir qui se cache derrière ce cri, ce clapotis, cette silhouette qui passe furtivement...

Jeudi 11 août de 16 h à 18 h : Balade rafraîchissante au fil de l'eau : En longeant le cours d'eau, venez vous ressourcer et vous rafraîchir tout en découvrant la diversité des visages de l'eau sur cet espace.

Rendez-vous : Espace naturel sensible de l'étang de Côte Manin sur le parking du site, fléché depuis le Rivier d'Apprieu et depuis la RD 520 Lieu-dit la Plaine à Saint Blaise du Buis
Sur inscription auprès de l'office de tourisme du Pays Voironnais au 04 76 93 17 60 ou tourisme@paysvoironnais.com
Plus d'informations : <https://biodiversite.isere.fr/>